

ATELIER ECOLE COLLINES ET PLATEAUX DE HAUTE-PROVENCE - Forcalquier - 17 octobre 2016

INTRODUCTION

Mme Christiane Carle, adjointe à la mairie de Forcalquier et déléguée générale de l'association Alpes de Lumière rappelle que le paysage est le support du développement, une philosophie chère à Pierre Martel fondateur d'Alpes de Lumière. Avec M. Gérard Avril, 1er adjoint à la mairie de Forcalquier, elle accueille donc avec plaisir cet atelier de paysage et souhaite la bienvenue aux participants.

M. Khaled Benferhat Conseiller départemental délégué au développement durable et à la réserve géologique de Haute-Provence, précise que le paysage est souvent assimilé aux milieux naturels. Alors qu'il est également hérité d'activités humaines ; forestières, agricoles, urbaines... Les composantes bâties, équipements et infrastructures peuvent être particulièrement prégnantes dans la composition des paysages du quotidien et du cadre de vie. Or le paysage n'a pas à être la résultante par défaut de politiques de développement et d'urbanisation. Le paysage n'est pas à prendre en compte comme une contrainte mais comme atout en vue d'un développement cohérent et qualitatif des territoires.

Sophie Herete, chef de l'unité Sites et Paysages à la DREAL PACA remercie les élus de Forcalquier pour leur accueil et le Conseil départemental, partenaire de longue date sur l'atlas des paysages. Les atlas, codifiés dans la nouvelle loi biodiversité et paysage d'août 2016, sont des outils de connaissance et d'appui aux collectivités dans leurs démarches de planification et de projets. Le premier atlas paysager départemental qui date de 2003, fait bien apparaître le paysage comme synthèse imbriquée de milieux naturels et anthropiques. Mais ce document nécessite une actualisation, et une démarche participative a été volontairement choisie pour parler de paysage sur le terrain, entre tous les acteurs. Forcalquier est le dernier des 3 ateliers prévus, tous organisés sur le même format ; lecture de paysage sur site, témoignage sur des opérations exemplaires, tables rondes pour partager la connaissance et les enjeux paysagers liés à une thématique particulière.

TEMOIGNAGES SUR SITE

Le patrimoine de pierre sèche, calades, jardins ... au cœur du développement économique, social et culturel de Forcalquier

Laurence Michel, chef de projet, Alpes de Lumière et Patrick Cohen, architecte du patrimoine au Parc naturel régional du Luberon et administrateur d'Alpes de Lumière

L'association Alpes de Lumière, fondée par Pierre Martel dans les années 1950, vise à valoriser l'identité du territoire et une dynamique rurale. Installée d'abord à Mane où elle a fondé et animé le musée conservatoire de Salagon, l'association est basée depuis 2001 à Forcalquier. Ses objectifs :

- mieux connaître et faire connaître les richesses du territoire ;
- transmettre des savoirs et des savoir-faire (chantiers de bénévoles, formations professionnelles, visites guidées ...)
- associer les habitants aux projets (démarche participative, animation de rencontres, expositions ...) créer des liens entre les différents acteurs du territoire.

Alpes de Lumière travaille en partenariat avec la DRAC et la DREAL PACA, la Région PACA, le CD 04, les communes.

La démarche sur Forcalquier a démarré en 1988. La réfection progressive des calades qui relient la vieille ville actuelle à la citadelle, a été le début de la reconquête du centre ancien. Durant 20 ans, les calades et les murs en pierre



ont été reconstitués, des palissades en bois tressées en bord de cheminement. Les chantiers de jeunes bénévoles se sont succédé et des scolaires ont même travaillé sur certains motifs, ce qui explique différents calepinages selon les rues et chemins.

Ce travail a permis de revaloriser le centre ancien et de le faire visiter. Cela a été déterminant pour la réappropriation des lieux, parallèlement à la politique publique forte en faveur du logement en centre ancien et à l'incitation de propriétaires privés à réinvestir.

La colline qui domine Forcalquier a accueilli la ville médiévale, enroulée autour des remparts du 9^{ème} au 13^{ème} siècle. L'ancien château des comtes de Forcalquier et l'ancienne cathédrale, symboles forts du pouvoir militaire et ecclésiastique couronnaient alors le relief.

Puis la ville s'est développée au pied de la colline, mieux protégée des vents et plus accessible, du 13^{ème} au 18^{ème} siècle. On a perdu le tracé des ruelles anciennes et les cheminements actuels reprennent le parcours de St Pancrace.



Le château a été détruit à la fin du 16^{ème} siècle. La Chapelle Notre Dame de Provence, que l'on voit actuellement sur la plateforme belvédère, est inaugurée en 1875.

Le site de la colline de la citadelle a été aménagé au gré d'une succession d'opportunités à partir de 2000 et durant presque 10 ans. C'est un très violent orage en 2009, qui entraîne l'éboulement d'une voute de la citadelle, qui motive la commune à contacter le PNR Luberon afin d'engager des travaux de restauration. Se pose alors la question de la mise en valeur globale du site, des perceptions depuis et vers la citadelle, pour les habitants et les visiteurs de la commune.

Le "jardin forestier" qui s'est développé "naturellement" depuis 100 ans sur les pentes a été l'objet de multiples discussions. Des oppositions à tout abattage d'arbre ont vu le jour, puis ont été réalisées de façon limitée et justifiée (15 cèdres abattus pour ouvrir les vues en 2006 et 30 autres récemment), après concertation.

Cela témoigne de l'appropriation d'un lieu par des usagers et, au travers du projet et de la concertation, l'idée de composer le paysage que l'on désire.

La restauration des murs et des calades s'est inscrite dans le temps également et cela a lissé les questions budgétaires (700k€ investis sur plus de 8 ans, impensable sur une durée plus courte)

Une maison accessible uniquement à pied est en cours de construction en piémont de la citadelle. Ce projet a été possible grâce à la planification du PLU, la conception d'un projet de qualité validé par l'ABF et un chantier avec de réels savoirs faire.



LECTURE DE PAYSAGE DEPUIS LA CITADELLE



Mots clés

Immuable, rumeur, liberté, nature, montagne, bocage, contrastes, urbanisation, coupures nettes, grand et petit, proche et lointain, l'immensité du ciel ...

Poèmes de Thomas Vineau choisis par Rémy Duthoit

Extraits de "bleu de travail" (Edition La fosse aux ours)

Chronique des manches retroussées du ciel et des matins qui passent. Textes de rien, de faim et de soif. Il y a chaque jour des gris à habiter et des couleurs à faire pousser. Il faut chaque jour plonger ses mains dans le cambouis, se colliner au peu, au rien, aux petites beautés ratées. Ce sont des choses insignifiantes qui nous sauvent ou qui nous achèvent, qui nous écrasent ou nous tiennent debout. Le bruit qu'on fait quand on trébuche sort de nos bouches, c'est comme ça qu'on apprend à marcher, avec des mots. Avec nos mains. Comme le manœuvre ou l'ouvrier. Tous les soirs le jour tombe, tous les matins il se relève, enfile son bleu de travail, part au trimard. A chaque jour suffit sa peine mais la peine ne suffit pas au jour. Il faut prendre ce qu'il nous donne. Et, ce qu'il ne nous donne pas, le prendre tout de même.

Extraits de "juste après la pluie" (Edition Alma)

Il faut l'avoir lu pour comprendre

Il faut l'avoir vu faire pour comprendre. Il faut l'avoir vu le bestiau. Quelque chose qui monte d'abord. De la terre et de l'herbe. Des frondaisons fumeuses. Quelque chose qui monte. Une rumeur. Un grondement. Comme un cri que l'on voit plutôt qu'on ne l'entend. Faut le voir faire. Pousser la nuit de ses grands bras. Se moquer du jour d'un rire froid. Remonter les manches de l'eau. Faire le costaud. Ourler le néant noir du fleuve. Prendre son envergure. D'ici on le distingue. On a de la hauteur. On voit son petit jeu. Son ricanement dans le jour naissant. Son odeur qui emplit l'espace. Qui le tisse. Qui l'empoisse. Qui le broie. Qui le noie. Sa conquête semble inéluctable. Ses légions se mettent en marche. Leur souffle imbibe l'espace. Efface le ciel. Mange l'horizon. Sa victoire semble inéluctable. Mais, en quelques minutes, plus rein. Il a disparu sans laisser la moindre trace de sa débâcle. Il faut l'avoir vu faire le brouillard. La vanité de sa défaite. De sa disparition. Pour connaître la force d'un homme.

La meilleure façon de marcher

Dans la grande plaine pâle, deux hérons se tournent le dos. L'un avance vers hier tandis que l'autre recule vers demain. Ils pointent leur bec vers le lointain de leur prestance un peu grotesque, avec la tenue de celui qui s'enlise les pattes dans le chewing-gum rose de temps. J'aperçois un peu plus tard des corbeaux dans les labours. Je repense alors à l'histoire qu'un conteur libanais m'a racontée. Ils ont cette démarche rigolote et hésitante parce que un jour, ils ont voulu changer d'allure, ont imité un oiseau et puis l'autre jusqu'à oublier leur façon de marcher. Depuis ils cherchent. La bergeronnette devant la fenêtre, par petits bonds, picore la lumière. La pie marche en criant, en sautant et en poussant les autres. Quant à la pluie ce matin, elle tombe tout en douceur, comme sur la pointe des pieds. Moi je me lève déjà replié. Mi-nourrisson mi-vieillard, je me tiens le dos tandis que mes yeux cherchent à tâtons la meilleure façon d'avancer.

Typologie des nuages

Un nuage posé dans le ciel comme un bouquet sur une table. Un nuage craché sur le trottoir bleu. Un nuage comme une montagne qui se dévale. Un nuage qui sert de planque au soleil. Un nuage écrasé, rapiécé, rond de fumée. Un nuage qui dégouline fromage. Un nuage tache crasse. Un nuage qui s'enflamme à l'angle de la nuit. Un nuage noir comme un sac de nœud. Un nuage pelote, qui s'effiloche et tire le fil de l'horizon. Un nuage qui attend pendant qu'un autre se carapate. Un nuage transport en commun. Un nuage famille d'éléphant. Un nuage velouté de carnage. Un nuage qui marque l'aube au fer-blanc. Un nuage tasse de thé. Un nuage mousse de bière. Un nuage serpillère. Un nuage nid d'oiseaux. Un nuage qui perd ses poils. Un nuage qui a les yeux plus gros que le ventre. Un nuage timide. Un nuage qui bouche l'évier. Un nuage enrhumé. Un nuage forêt noire. Un nuage qui s'évade avec des draps. Un nuage lupanar. Un nuage qui fronce les sourcils. Un nuage comme une pomme qui ne tombe pas. Un nuage foulard. Un nuage parfum. Un nuage patate. Un autre hérisson. Un nuage pot d'échappement. Un nuage trou de serrure. Un nuage bouse de vache; Un autre troupeau de mouton. Un nuage comme un pansement qui s'arrache. Un nuage onguent. Un nuage comme une bête qu'on relâche. Un nuage à tartiner au petit déjeuner. Un qui ne dit ni oui ni non.

Continuer

*Beaucoup de choses
se bousculent en moi
beaucoup de colère
et d'amour
de la peur aussi
bien sûr
cette tendresse
de prédateur
cette impression de vivre
comme un ciel d'orage
orange
balaféré de soleil*

Paroles d'acteurs

Regarder dans le paysage les contrastes et les contre-points permet d'enrichir les perceptions et le ressenti. Dans le cas du panorama de la citadelle, la hauteur permet de prendre du recul par rapport à la ville et à sa rumeur qui s'inscrit en total contraste avec la quiétude du grand paysage à dominante végétale. Les seconds et arrières plans semblent immuables.

La géographie et la topographie sont importantes dans le ressenti. Les contreforts de la montagne de Lure et du plateau de Mane se lisent nettement. Le paysage est différent aux 4 points cardinaux. Forcalquier est à la rencontre de la montagne, caillouteuse et austère au nord, et du bocage agricole au sud.

Les différents plans sont lisibles ; parcellaire agricole ponctué de fermes, microreliefs et bois sur les premiers plans, au-delà une longue échappée visuelle s'ouvre vers des espaces plus naturels et un enchevêtrement de reliefs. Ces grands espaces naturels donnent envie d'être explorés. Ils correspondent en partie à la zone de nature et de silence du PNR Luberon.

On distingue au loin les coupoles de l'observation de Saint Michel l'Observatoire qui contrastent avec les milieux naturels et ouvrent l'imagination. Les taches vertes dans l'urbanisation sont des coins de nature et de liberté alors que les routes dessinent des coupures nettes entre quartiers. Supermarché, caserne et gros bâtiments ressortent du tissu pavillonnaire en partie des années 1950.

Les bruits de la ville, qui plus est jour de marché, remontent vers le belvédère et donnent une impression de proximité, en contraste avec le ressenti de nature dans les lointains.

Le télescopage d'échelle et de perception : petit / grand et proche / lointain, couronné par un ciel immense, donne le sentiment d'appartenir à l'univers de Gulliver.

TEMOIGNAGES

ECOQUARTIER ET HABITAT SOCIAL EN CENTRE ANCIEN DE FORCALQUIER

Gérard Avril, 1er adjoint de Forcalquier,
Dominique Thiery DDT 04
Gille Broccoli architecte maître d'œuvre.

Depuis 1985 toutes les municipalités, malgré l'alternance politique, ont œuvré en faveur du centre ancien de Forcalquier. Le choix du logement social a été assumé dès 2001 par le maire actuel.

Les efforts ont porté sur l'un des îlots les plus dégradés, l'îlot Marius Debut investi par les "marchands de sommeil", dans le tissu moyenâgeux très dense.

Cela a été une opportunité pour dédensifier le bâti, donner plus de lumière et d'espace public à l'îlot, tout en gardant l'alignement de la rue moyenâgeuse et l'insertion du bâti dans la pente.

La procédure RHI, résorption de l'habitat insalubre, a permis des aides de l'Etat complétées par le PACT ARIM. Une partie des acquisitions foncières ont été réalisées amiables et une partie par D.U.P.

Les travaux ont porté sur environ 40 logements. Des ateliers d'artistes, locaux d'association ou commerce ont été aménagés en RDC. Le confort des logements (vue, lumière, ensoleillement, orientations, protections climatiques, ventilation...) a été soigné. Les espaces publics ont été repensés avec la création de placette, d'un mail planté, d'un lavoir contemporain et d'espace de transition avec les logements (jardinets, terrasses, loggias).

Ce projet a été labellisé Ecoquartier à posteriori à l'issue de 13 ans d'investissement. Cette labellisation n'est pas liée qu'au seul îlot Marius Debout mais à l'ensemble des équipements et dynamiques engagés autour de cette rénovation. Il a redonné de l'attractivité à tout le centre ancien. Des commerces à l'année ou saisonniers se sont réinstallés. Les logements sont tous occupés.

PLU

Cette opération de renouvellement urbain et de mixité sociale s'inscrit dans un projet de territoire. La population de la commune est stable autour de 4800 habitants, mais avec un "turn over" de jeunes.

La configuration de la ville, encadrée par 2 profondes ravines, a limité l'étalement ce qui facilite aujourd'hui dans le PLU la densification autour du centre ancien. Toutefois la densification n'est pas une fin en soi, elle doit être adaptée à la structure urbaine, à la morphologie historique du tissu bâti, aux déplacements...

Le PLU est le bon outil pour penser le devenir du centre ancien et de la péri-urbanité. Les 2 sont indissociables. Il faut retisser des liens, des espaces publics, anticiper peut-être l'abandon des lotissements dans quelques générations. Les OAP sont adaptées à ces réflexions et ne sont pas uniquement destinées à penser les zones d'urbanisation future.

L'atlas des paysages pourrait donner des idées, capitaliser des expériences, pour être utilisé en amont des démarches. Car l'absence de CAUE et de conseil aux communes hors territoire de PNR est un handicap.

Alpes de Lumière intervient sur des ateliers d'animation du PLU pour donner une libre parole aux habitants, mais aussi les sensibiliser sur le centre ancien, la biodiversité, l'énergie ... face à la demande sociétale de maison individuelle sur parcelle privée, sans voisins directs, qui est très forte. La ville doit être pensée avec de l'accessibilité, du stationnement, des espaces publics, des lieux d'intimité malgré la densité et des "respirations".

Les projets trop avancés sont souvent rejetés, il vaut mieux questionner pour cadrer dans un premier temps un programme que dessiner des pistes de projet.

"Rendre le territoire désirable" est un objectif global qui se décline déjà en actions sur Forcalquier :

- un Plan Global de Déplacements doux pluriannuel (600 k€ d'investissement),
- un "Contrat de ruralité" avec un "Village vert" pour favoriser une économie locale et solidaire, installé au pied de la ville, regroupant une quarantaine d'agriculteurs locaux dont certains en bio,
- vergers et jardins familiaux aménagés après des acquisitions foncières de longue haleine, du fait de BDN "bien non définis" sans propriétaire ou héritier identifié. Les associations comme "la maison de la famille" sont très actives et finalement la mairie a plus un rôle de facilitateur que de porteur de projet.
- travail sur les économies d'énergies
- mise en valeur du caractère patrimonial de la commune

PROJET DE JARDIN PARTICIPATIF

Rémi Duthoit, paysagiste et élu de Forcalquier,

La ville de Forcalquier a acheté une parcelle au pied de la Citadelle. Un espace qui présente des restanques et des fruitiers (oliviers, cognassiers et cerisiers). Un lieu où des habitants âgés se souviennent d'avoir joué ou flirté dans leur jeunesse, avant qu'il ne tombe dans l'oubli.

La municipalité de Forcalquier et l'association Alpes de Lumière ont entamé une démarche participative pour que les habitants expriment leur souhait sur le devenir et l'aménagement de cette parcelle. "Ne rien faire" semble pour l'instant le maître mot répondant à un besoin d'espace libre et non aménagé. Les demandes de subventions et les premiers travaux ont simplement porté sur la mise en sécurité, la réfection de restanques et le débroussaillage.



CENTRALES VILLAGEOISES LURE ALBION, UNE IMPLICATION CITOYENNE

Philippe Logeay, président

Les centrales villageoises sont des sociétés locales qui développent les énergies renouvelables sur un principe participatif, en associant les citoyens, les collectivités et les entreprises locales.

Le modèle établi dans le PNR du Pilat par Rhône Alpe énergie environnement à partir de 2010 a été proposé à l'ensemble des PNR.

La centrale villageoise de Lure-Albion est à l'initiative du PNR Luberon et de la présidente de la communauté de communes.

Créée en 2015, elle a un statut de Scic (société coopérative d'intérêt collectif), composée de 50 personnes, 5 collectivités et 2 personnes morales.

Elle a levé 30k€ de fonds propres auxquels s'ajoutent les subventions de la Région, ce qui va permettre de financer 6 toitures photovoltaïques (sur caserne de pompiers, mairie, hangars, maisons individuelles).

Les toitures aptes à recevoir des panneaux photovoltaïques sont issues d'un travail de diagnostic portant sur leur orientation ensoleillée, la structure de la charpente en place, l'intégration paysagère et architecturale (travaillée avec un architecte et validé avec l'ABF).

Les membres de l'association sont très impliqués sur la concertation (réunion publique, information sur les marchés ...). Les installations sur les toitures anciennes en cœur de village interrogent.

Un guide de bonnes pratiques a d'ailleurs été établi par le PNR Luberon et le STAP 04 sur Moustiers et Lurs.

L'idée des centrales villageoises est de produire et de consommer localement. Les propriétaires des toitures s'engagent à les louer pour 20 ans et à l'issue de ce délai le bail sera reconduit ou adapté.

80 à 90 KW peuvent être produits sur 7 toitures environ et peuvent alimenter 30 foyers. La diminution de la consommation d'énergie et un mix énergétique font aussi parti des objectifs de l'association (hydraulique, petit éolien, microstation ...).

C'est une toute autre philosophie et échelle de production que les parcs industriels photovoltaïques ou éoliens qui ont été étudiés sur le territoire, et très controversé notamment pour l'éolien.

Un projet éolien ne peut aboutir que si les éoliennes "dialoguent avec le paysage". Le volet esthétique et symbolique doit être très fort, hors les projets résultent de critères techniques ou d'opportunités.

Peu d'éoliennes ont été implantées en PACA car la densité de l'habitat est importante et respecter 500m autour des habitations exclu de nombreux territoires tout comme les servitudes aéronautiques ou militaires. La prise en compte de la biodiversité et du paysage par le schéma régional éolien PACA est insuffisante.

Dans des départements très équipés comme l'Aude la question de la planification est cruciale et on note l'évolution du matériel toujours plus grand et performant (éoliennes entre 130 et 150 m en bout de pale soit env 2.3 à 3MW par machine, contre moins de 1MW et 90m il y a une dizaine d'années).

Un DVD relatif à la concertation sur l'éolien a été réalisé par Volubilis. On peut regretter que les projets participatifs en éolien soient rares.

La démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) mérite une large diffusion et adhésion car elle pose de façon globale la question de l'énergie sur un territoire.

TABLES RONDES

TABLE RONDE ÉNERGIES RENOUVELABLES ET PAYSAGES PATRIMONIAUX



Constat

L'apparition de projets d'énergies renouvelables depuis l'atlas de 2003 fait partie des principaux phénomènes d'évolution significative des paysages des Alpes de Haute Provence.

A ce jour, pas de grand éolien en exploitation ou de PC accordé (1 PC annulé à Châteauneuf Val St Donat et 1 PC refusé sur la vallée de l'Asse).

De nombreux projets photovoltaïques ; plus de 30 parcs en exploitation (375 ha), 22 PC accordés (285ha), 10 PC déposés (109 ha), 18 en cours d'étude (statistiques DDT aout 2016)

Les projets photovoltaïques se présentent sous différentes formes ;

- Parc sur terrain agricole exploité ou non, ou naturel (ex : commune des Mées sur le plateau de Puimichel)
- Parc sur terrain anthropisé, mais projets minoritaires (type ancienne décharge de Manosque). Pas d'ombrières en exploitation sur parking pour l'instant.
- Nombreux hangars agricoles souvent construits pour répondre aux besoins de la production énergétique (orientation, volumétrie, pente de toit, en décalage avec le bâti agricole présent et sans accompagnement paysager)
- Panneaux en toiture sur du bâti privé, soit pour de la production d'eau chaude, soit de la production électrique

L'accumulation de ces projets, relevant plus d'initiatives d'industriels que de choix communaux d'énergie renouvelable, interroge sur les questions de transition énergétique, de planification des EnR, de prise en compte des patrimoines (environnemental, paysager, culturel, historique ...) et des avis citoyens.

Questionnements

Comment raisonner globalement, à l'échelle du département, le développement des EnR afin d'identifier les territoires les mieux adaptés ?

Sur quels critères fonder une possibilité, ou non, de développement des EnR ?

Quels sont les paysages identitaires ou les paysages culturels du département à préserver ?

Comment planifier le développement ?

Quelle démarche vertueuse proposée aux communes ? Les TEPCV / TEPOS de bons outils ?

Quelle place pour les démarches participatives ?

Quel mix énergétique possible pour le département au-delà du photovoltaïque et de l'éolien ?

Compléments apportés au constat par le groupe de travail

- La production hydroélectrique : Les cours d'eau du département sont équipés pour la production d'hydroélectricité. L'Ubaye, le Verdon et la Durance ont subi une artificialisation importante pour cette production. Le réseau hydrographique semble saturé à ce jour pour imaginer un nouveau déploiement de ce système de production dont les impacts sur la faune et la flore sont très importants.
- Même s'il n'y a pas de centrales nucléaires sur le territoire des Alpes de Haute Provence, il est essentiel de garder en tête qu'il s'agit du mode de production d'électricité le plus répandu avec des impacts à long terme non négligeables en matière de risque, de gestion des déchets radioactifs et de coûts indirects liés à ce mode de production. Une soixantaine de réacteurs sur le territoire français fabriquent 80 % de notre énergie et qui arrivent tous en bout de course.
- Le coût de la production sur les grosses unités d'énergie est à intégrer ainsi que l'impact paysager des pylones : quelle est la place de l'argent public dans le transport de l'électricité ?
- L'éolien fait débat au sein du groupe : Quel développement possible sur le département ? Oser l'innovation en équipant les crêtes de la montagne de Lure ? Imaginer l'intégration d'éoliennes dans des endroits déjà artificialisés tels le parc photovoltaïque de la Colle des Mées ? Éviter le développement de tous projets éoliens de grande ampleur ?

Objectifs de qualité paysagère et actions

Deux enjeux transversaux ont été identifiés par le groupe afin de répondre aux enjeux énergétiques et paysagers :

- ⇒ Réduire la dépense, la consommation en énergie
- ⇒ Favoriser le Mix énergétique en gardant le bon sens
- Intégrer l'énergie aux représentations que l'on a des paysages et de leur évolution
- Lutter contre les préjugés (le photovoltaïque non recyclable, les centrales hydroélectriques qui ne polluent pas, etc.)
- Éduquer aux enjeux énergétiques et paysagers
- S'appuyer sur d'autres entrées que le paysage : coût de l'énergie, précarité énergétique, etc.
- Réappropriation sociale des productions d'énergie : collectivités locales, citoyens autour de la question du « kidnapping des ressources locales » à des fins énergétiques.
- Développer des centrales villageoises de manière intégrée ; être opportuniste au moment de la construction/rénovation de bâti
- Contextualiser les aménagements au regard des emboitements des différentes échelles de territoire
- Identifier de manière précise le besoin en énergie à l'échelle locale
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui est obligatoire pour les collectivités de + de 20 000 hab ; soit à l'échelle des intercommunalités
- Agir sur l'urbanisation pour favoriser l'emprise énergétique
 - Le SCOT doit traiter de l'énergétique de manière très pragmatique à l'échelle locale
 - A l'échelle des PLU et PLUi cette dimension doit être traitée dans les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Intégrer des projets de production aux projets d'urbanisation, se situer dans l'économie d'un territoire => idée de compenser la consommation d'énergie, notamment sur l'espace public.
- Intégrer la multiplicité et la proximité des différents projets de production d'énergie
- Penser aux autres ressources en biomasse : déchets agricoles, débroussaillage des pistes forestières, espaces de protection incendies, etc.
- Développer les réseaux de chaleur pouvant intégrer un % d'énergie et de chauffage ; bois énergie et/ou capteurs photovoltaïques.
- Avoir une approche « grand paysage » dans la réflexion et les projets EnR (énergie renouvelable)
- S'appuyer sur les outils de planification (construction du SRADDET => prescriptif)
- Approche paysagère qui doit intégrer à production mais également le transport de l'énergie
- Développer des études paysagères concomitantes au développement des projets EnR sur un territoire : intégrer dans le fonctionnement du guichet.
- S'appuyer sur les surfaces existantes (déjà anthropisées) : zones d'activités, parking, etc., pour préserver les zones agricoles et naturelles
- S'appuyer sur les délaissés des grandes infrastructures (canaux, routes, etc.) pour développer des projets EnR

- S'appuyer sur l'innovation pour développer de nouvelles solutions
- Favoriser l'intégration des innovations
- Imaginer les formes de production à base d'hydroélectricité à partir des réseaux d'eau potable
- Micro hydroélectricité dans les sites de moyenne montagne
- Intégrer les productions d'énergie renouvelable dans tous les projets de construction
- Écoulement d'eau lié au climat méditerranéen (orages), quelles possibilités en EnR ? => Comment domestiquer l'énergie torrentielle ?
- S'appuyer sur la recherche pour trouver des solutions au stockage de l'électricité : référence à une action Capenergie sur des expériences sur l'hydroélectricité (Sainte Croix). Ces approches sont pratiquées au Luxembourg et aux Canaries => déclinaison locale de projets existants.

Synthèse

Bien que le territoire du département des Alpes de Haute Provence comprenne déjà beaucoup de points de production d'énergie, le développement des EnR est vu dans l'inclusion systématique de systèmes de production d'énergie dans tous les projets de construction et développement territorial. Ils doivent être pensés de manière intrinsèque aux projets territoriaux avec une vision d'ensemble d'un point de vue paysager et écologique autant qu'économique et social.

L'avancée des recherches sur les EnR est sans doute une étape incontournable pour l'intégration systématique dans le quotidien des habitants et structures du département.

Il reste encore à communiquer à toutes les échelles du territoire pour arriver à mettre la question des EnR au cœur des réflexions de territoire.

TABLE RONDE AGRICULTURE DE MONTAGNE SECHE



Constat

Plateaux et collines des Alpes de Haute Provence offrent un patchwork de polycultures au sec ; blé, lavandin, oliveraie ... il en résulte des paysages qui rythment les saisons, des paysages riches en couleurs, textures, ambiances ...

Certains terroirs irrigués sont eux propices à l'élevage (prairie de l'Encreme) et aux productions céréalières. Le maillage de haies et de ripisylve souligne le parcellaire et compose des structures paysagères très lisibles.

Les parcours pour l'élevage ovin semblent pour leur part régresser. La forêt progresse sur les pentes de Lure et du Luberon. Les drailles, jas et bories ne sont plus utilisés comme autrefois mais restent des "paysages culturels" ancrés dans l'imaginaire de l'œuvre de Giono.

Les sièges d'exploitations agricoles mériteraient parfois des travaux de restauration, d'amélioration des abords ... et utilisent le levier de toitures photovoltaïque pour obtenir de nouveaux bâtiments, pas toujours bien insérés.

Questionnements

L'agriculture peut elle reconquérir de nouveaux espaces ?

Quelles nouvelles cultures adaptées au territoire et au changement climatique ? (plantes à parfum ? vergers olivier amandier truffier ? maraichage sur circuit court ?)

Faut il maintenir des cultures au sec ou engager des travaux d'irrigation (canaux, retenues collinaires) avec quels financements, quels impacts et quelles mesures d'insertion ?

Quels sont les labels présents sur le territoire AOC / AOP ? ... de nouvelles démarches de labellisation seraient elles intéressantes ?

Comment aider les agriculteurs à développer leur exploitation ? ; Contrats Territoriaux d'Exploitation (CET) devenus Contrats d'Agriculture Durable (CAD), autres formules : contrat de culture, circuits courts ...?

Comment apporter un conseil en architecture / paysage aux agriculteurs pour une meilleure qualité des bâtiments et de leurs abords ?

Comment identifier et préserver les TVB et la biodiversité liées entre autre aux haies dans les documents de planification (PLU / PLUi / SCoT) ?

Compléments apportés au constat par le groupe de travail

La sylviculture (chênaie, hêtraie de Lure ...) est absente des illustrations tout comme le maraichage. Autour de villes comme Forcalquier ou sur les terrains fertiles et irrigués il existe une agriculture bio qui travaille avec des coopératives locales type longo maï ou en circuit court sur les marchés locaux.

Il manque également l'élevage caprin et ovin actif et labellisé. Ce qui ressemble à une fermeture des milieux sur les pentes de Lure correspond à priori à une diminution de la charge en pâturage volontairement encadrée.

Le monde agricole renferme de grandes différences entre de vieilles familles d'agriculteurs qui perpétuent le savoir faire depuis plusieurs générations et de jeunes agriculteurs qui ont des difficultés d'accès au foncier mais qui apportent de nouvelles dynamiques souvent en agriculture biologique.

L'absence de revenus décents dégagés par les agriculteurs explique en partie le développement de toitures photovoltaïques, qui apportent une trésorerie, une retraite mais gênent la transmission des exploitations.

Maintenir l'agriculture c'est la préserver d'altérations durables ; utilisation du sol à des fins non agricoles (urbanisation, photovoltaïque ...) ou des méthodes culturales qui dégradent les sols et polluent les nappes phréatiques.

Objectifs de qualité paysagère et actions

- Préservation du potentiel agricole et de la qualité nourricière des sols
 - éviter les altérations chimiques, le ravinement, les traitements phytosanitaires
 - éviter l'artificialisation, la consommation des terres et leur imperméabilisation
- Maintien de la qualité de l'eau (limiter engrais, pesticides) et préservation de la ressource
- Maintien de culture au sec et retour vers des variétés anciennes au vu des problèmes liés à la ressource en eau (quantitatif et qualitatif)
 - Eviter les cultures gourmandes en eau (type maïs mais très encadré actuellement semble t il)
 - Eviter la monoculture
 - Renouer avec l'épeautre, céréales anciennes, lentilles, pois chiches, miel, champignons
 - Truffière et amandiers
 - Renforcer l'université des saveurs et senteurs de Forcalquier (contrats de cultures, huiles essentielles ...)
 - Lavande bio
 - Limiter les traitements
 - Bénéficier des actions Natura 2000
 - Favoriser les circuits courts
 - Valoriser les produits du terroir dans la cuisine locale, les restos, les bistros de pays
 - Agrotourisme
 - Valoriser les pinèdes sur les secteurs de fermeture des milieux en bois énergie
 - Créer une filière bois de châtaignier
- Préserver du grignotage les périphéries de bourg
- Préserver et recréer des TVB
 - Lisières boisées, haies, bord de champ vecteur de biodiversité si moins de pesticides
- Préserver et entretenir les chemins ruraux, support de découverte et de pratique du territoire
- Politique agricole
 - Aider l'installation de jeunes agriculteurs, acquisition du foncier
 - Maintenir / développer les labels (AOC fromage de Banon (2003), IGP agneau de Sisteron (2007), AOC huile d'olive de Haute Provence (1999), AOC coteau de Pierrevet (1998), IGP Alpes de haute Provence (ancien vin de pays (1981) et IGP (1996), AOC (1981) et IGP (1996) huile essentielle de lavande de Haute-Provence
 - Investissement des communes pour soutenir les producteurs locaux sur les marchés locaux
 - Maintenir les MAEc, contrats Natura 2000, programmes Life
 - Renouveler l'aide à l'installation en Bio de la région
 - Organisation de la profession agricole pour développer de nouvelles formes d'activités ; coopérative, partage de terres, expérimentations, polycultures
 - Mieux rémunérer les agriculteurs
 - Ne plus s'appuyer sur des projets photovoltaïques pour assurer une retraite qui bloque la transmission de l'exploitation et de ses bâtiments

- Offrir un accompagnement aux agriculteurs pour la réalisation de leurs bâtiments
- Nettoyage des abords d'exploitation
- Création d'un CAUE pour les conseils hors parcs
- Capter la plus-value touristique et la renvoyer vers le monde agricole

Synthèse

Des paysages ruraux de qualité passent par le maintien d'une agriculture dynamique et qualitative. Cela sous-tend :

- Respecter une éthique environnementale ; préserver la vocation agricole des terres, la qualité des sols (moins d'engrais, moins de pesticides, plus de productions bio et locales) et la ressource en eau (préserver les nappes des pollutions, raisonner les prélèvements afin de partager la ressource au regard du changement climatique)
- S'ouvrir à de nouvelles productions adaptées au terroir sec en évitant les monocultures ; céréales anciennes, plantes à parfum, truffe, amandier, olivier, miel, maraichage, élevage ... Privilégier l'agriculture biologique.
- Développer le potentiel forestier qui participe à la gestion et au maintien des sols, à la qualité des paysages et temporelise le changement climatique. Le bois énergie et une filière bois de châtaignier pour plessis, par exemple, sont des pistes à valoriser.
- Reconnaître le monde agricole et les paysages induits ; partager la plus-value économique du tourisme avec le secteur agricole, favoriser l'agrotourisme, aider les circuits courts notamment sur les marchés du territoire, et la valorisation des produits de terroir sur les réseaux de restaurants et bistrots de pays.

Aider gratuitement les agriculteurs pour l'insertion de leurs bâtiments, l'amélioration des abords de fermes, le renouvellement des haies et des arbres, l'entretien des chemins ...

Rémunérer correctement les agriculteurs pour éviter le développement de photovoltaïque dont l'insertion paysagère laisse souvent à désirer et qui gêne la transmission du patrimoine et donc l'installation de jeunes.

L'évolution du monde agricole et des paysages ruraux sur les 10 à 15 ans à venir est difficile à anticiper car tributaire des politiques agricoles européenne, nationale, régionale (par exemple récente suppression par la région PACA de l'aide à l'agriculture biologique).

On peut toutefois imaginer une concentration des productions sur les terrains les plus productifs déjà exploités et facilement accessibles. On peut espérer peu de déprise par rapport à la situation actuelle et une plus grande conscience des consommateurs pour choisir des produits locaux et de qualité.

TABLE RONDE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, VILLAGES PERCHES



Constat

De très nombreux villages perchés, avec des silhouettes en point d'appel et des cônes de vue en scénographie d'approche, marquent le territoire et participent à son caractère "provençal". Mais ce motif paysager traditionnel est concurrencé, voire mis à mal, par des extensions pavillonnaires qui étirent les silhouettes, concurrencent le noyau ancien laissé à l'abandon, banalisent les extensions urbaines et les entrées de villages. Ce développement urbain consommateur d'espace se fait au détriment de l'agriculture.

Le patrimoine de pierre sèche (calades, murs, bories, jas ...) et le bâti traditionnel ne sont pas toujours restaurés et mis en valeur, alors qu'ils participent à l'identité du territoire.

De beaux alignements (platane ou marronnier) sont présents en bord de route ou en entrées de villages ainsi que de vieux arbres en ombrage de places. Mais ce patrimoine végétal peine à être renouvelé. Les espaces publics, structures végétales, liaisons douces sont quasi absents des projets urbains contemporains.

Questionnements

Comment mettre en œuvre un urbanisme durable qui respecte les structures urbaines et les silhouettes des villages perchés ?

Comment revivifier les centres anciens (habitat, activités, espaces publics) garants de l'identité et de l'histoire communale ?

Comment recréer du lien entre quartiers d'extension et centre ancien ?

Quelles alternatives aux lotissements et à l'habitat diffus ? Quels outils ?

Comment réhabiliter les entrées de villes ? outils et financements ?

Comment restaurer les espaces publics ?

Quels leviers pour restaurer le bâti ancien et le patrimoine (règles architecturales, financement ...) et le valoriser ?

Quels outils pour une nécessaire préservation des terrains agricoles, des TVB ?

Objectifs de qualité paysagère et actions

- Maintenir la qualité patrimoniale et historique des centres anciens dans les documents d'urbanisme
- Eviter la banalisation du territoire, des ambiances, des maillages, par l'occultation des vues et l'étalement urbain au pied des villages perchés
- Travailler les limites et transitions entre l'espace urbain / naturel ou agricole, et entre le centre ancien et les nouveaux quartiers
- Ne pas opposer centre ancien et lotissement, retrouver des liens en appui de structures paysagères
- Avoir une bonne lecture du relief, à prendre en compte dans le PADD et faire apparaître dans les OAP / zonage pour éviter des aménagements inadaptés
- Développer de nouvelles formes d'habitat collectif
- OAP de densification
- Outils règlementaires pour densifier les lotissements, même si cela touche la propriété privée (à pondérer en fonction de la distance par rapport au centre-ville)
- Réflexion sur les hameaux ; Le hameau pouvant être défini comme ensemble bâti suffisamment singulier avec une dimension agricole, historique, sensible, une cohérence et une composition bâtie
- Les OAP sur les hameaux doivent être très détaillées et contraignantes si une greffe urbaine est décidée, ce qui n'est pas systématique actuellement
- Bâti de caractère ; Maintenir les exploitations agricoles et aider les agriculteurs pour la restauration
- Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs en collectif

- Réflexion sur les espaces publics pour les rendre attractifs et recréer une vie de village transgénérationnelle
- Promouvoir une qualité d'espace public, facteur de lien social
- Partage de l'espace public. Redonner une valeur à l'espace public dans les lotissements et les ZA (la couture ne doit pas prendre toute la place)
- OAP et emplacements réservés pour reconquérir les lotissements notamment les espaces publics
- Revoir les cheminements piétons entre village et les nouveaux quartiers en lien avec les formes urbaines, la répartition des équipements et les logiques de déplacement
- Limiter l'imperméabilisation des sols (place, stationnement, pré ...)
- Accessibilité des villages anciens ; stationnement périphérique et accès piétons de qualité
- Les alignements d'arbres, élément d'identité fort du territoire
- Prendre en compte les arbres d'alignement comme marqueur des paysages traversés, indicateur des villages, scénographie des lieux
- Plan de gestion du patrimoine arboré ; inventaire des alignements, préservation et reconstitution des alignements disparus
- Intégrer les alignements dans une OAP
- Dans les nouveaux projets routiers développer une vision pluridisciplinaire ; sécurité, paysage ...
- Réflexion globale à l'échelle des intercommunalités pour choisir les sites de ZA les mieux adaptés
- Nécessaire concertation autour des ZA
- Intégration architecturale et paysagère des ZA avec un niveau d'exigence des collectivités
- OAP nécessaire en préalable à tout aménagement de ZA
- Cahier des charges avec prescriptions architecturales et paysagères
- Optimisation des stationnements
- Commerce en zone rurale ; développer une activité en centre ancien + itinérante
- Conseil ; création de CAUE / interventions des PNR

Synthèse

On constate une perte de qualité aux abords des villages perchés, des entrées de ville, des zones d'activités, des lotissements, des hameaux. Tous les thèmes abordés participent pourtant à l'identité du territoire et à son attractivité. De nouvelles pratiques sont à la fois possibles et nécessaires. Cela passe par :

- la requalification des villages anciens, l'amélioration de leur accessibilité et de leurs espaces publics
- un travail de couture urbaine et de liaisons douces entre les centres anciens et les extensions, ainsi qu'une requalification des lotissements
- le respect des silhouettes des villages perchés, des structures urbaines, des structures paysagères dans les choix de densification ou d'extension
- des espaces publics partagés et de qualité, piétons, réversibles, avec une mixité d'activités et de fréquentation
- la diminution de la voiture dans les déplacements
- la revalorisation des entrées de ville
- la préservation et le renouvellement des alignements d'arbres
- l'amélioration architecturale et paysagère des ZA, et une réflexion à l'échelle intercommunale pour tout nouveau projet

Le PLU avec des OAP thématiques et localisées sont les outils adaptés à une planification cohérente et à une démarche de projets de qualité.

Cela suppose un niveau d'exigence des pouvoirs publics et de tous les acteurs.

L'absence de conseil type CAUE pour les communes hors PNR est un handicap.

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Structure	Service
AVRIL	Gérard	Commune de Forcalquier	1er adjoint
BENFERHAT	Kalhed	CD 04	Conseiller délégué au DD et réserve géologique, canton Forcalquier
BROCCOLI	Gilles		Architecte
BROCHIER	Janine	France nature environnement et FNE PACA	
CAMPS	Matthieu	PNRL	Chargé d'étude Energie
CARRAT	Caroline	Elue EELV	
CHWALIBOG	Samuel	Kub architecture / urbanisme	Architecte DLPG
COHEN	Patrick	PNRL	Chargé de mission PNRL
CORBIER	Corine	Akene Paysage	Paysagiste mandataire de l'actualisation de l'atlas
DUTHOIT	Rémi	Commune de Forcalquier	Conseiller municipal Mairie de Forcalquier
HERETE	Sophie	DREAL PACA	Chef de l'unité Sites et Paysages - Inspectrice des sites du littoral du Var
JACOD	Michel	Commune de Mane	SM Maires "Villes et Cités de caractère"
JAUBERT	Albine	Paysagiste	
LALOT	Sylvie	DDT 04	Paysagiste conseil de l'Etat
LATIL	Isabelle	CD 04	Direction du Développement, de l'Environnement et de l'Eau. Service Environnement
LE BLOA	Gaëlle	Agence GENOPE	Médiatrice en charge des ateliers d'actualisation de l'atlas
LE GAC	Joël	DDT 04	Unité Interdépartementale de Conseil aux Territoires des Alpes du Sud (UICTAS)
LOGEAY	Philippe	Centrales villageoises Lure Albion	Président
LOQUET	Juliette	Agence Locale de la transition énergétique	Chargée de communication et animation
MALABAVE	Estelle	CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure	Directrice

MATHIEU	Patrick	CD 04	Direction du Développement, de l'Environnement et de l'Eau. Service Environnement
MICHEL	Laurence	Alpes de Lumière	Chef de projet
NARCY	Thomas	CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure	Chargé de mission
OLIVE	Eric	ADT 04	Promotion communication
PETILLON	Marie	Mairie de Forcalquier	Service urbanisme
PETIT	Marc	Urbaniste, architecte DPLG	
RAULIN	Dominique	Région PACA	Service Environnement et Biodiversité - Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement
RENARD	Christophe	CD 04	Service Routes, MT Forcalquier
THIERCY	Dominique	DDT 04	Revitalisation centres anciens
WALKOWSKI	Jean-René	Mairie de Volonne	
WATT	Miette	Saint Vincent sur Jabron	Conseillère municipale
WATT	Graham	Saint Vincent sur Jabron	
Excusés			
BELIN	Frédéric	Commune de Peyruis	Directeur Général des Services
BOULET-DELVILLE	Françoise	PNRL	Chargée de mission PNRL
CASTANER	Christophe	Mairie de Forcalquier	Maire de Forcalquier- député des Alpes de Haute Provence
DESPAGNE	Hélène	Le verre d'eau - Atelier de paysage	Paysagiste
PERRIN	Michel	Atelier Quadra	Architecte DESA Urbaniste DFL
PLEUVERAUX	Céline	CPIE Alpes de Provence	
SEDNEFF	Laurence	DDT 04	Unité Interdépartementale de Conseil aux Territoires des Alpes du Sud
TALASSINOS	Luc	DREAL PACA	chargé de mission Paysage/suivi de projet



*Lecture de paysage
depuis la citadelle de
Forcalquier*

*Témoignages et
échanges
à la mairie de
Forcalquier*



*Partage d'un buffet
campagnard*



*Tables rondes :
Développement communal et villages perchés
Energies renouvelables et paysages patrimoniaux
Agriculture de montagne sèche*